

« CyberPresse » du 8 juillet 2007

Publié le 8 juillet 2007
2 minutes

« CyberPresse » du 8 Juillet 2007

L'Archevêque d'Ottawa, **Mgr Terrence Prendergast**, a fait bon accueil samedi à la lettre du pape **Benoît XVI** autorisant l'utilisation plus ample des rituels en usage avant le renouveau liturgique de 1970, dont la messe en latin.

« Le geste du pape confirme à la fois les enseignements du Concile Vatican II sur la liturgie, mais en même temps il cherche à favoriser le retour à la vie active dans l'Église les personnes attirées par la messe telle qu'elle était célébrée avant 1970, soit en latin », estime l'Archevêque d'Ottawa.

« Parmi ces personnes, on trouve tant des catholiques plus âgés, qui se sont sentis aliénés de l'Église depuis les changements dans la façon de célébrer la messe, que de jeunes catholiques, qui recherchent un culte témoignant de la transcendance », illustre-t-il.

« Les peurs exprimées avant la publication du Motu Proprio [la lettre de Benoît XVI publiée jeudi] – soit que ce geste signifierait un retour en arrière et qu'il serait la cause de plus amples divisions au sein de l'Église ou bien encore, qu'il ferait du tort au dialogue œcuménique et inter-religieux –, sont sans fondement », assure Mgr Prendergast.

« Dans sa lettre, le pape explique que la Messe du Rite romain comprend deux formes, la forme normative, promulguée par un décret du pape Paul VI en 1970 et habituellement célébrée dans la langue du pays où elle est célébrée, ainsi que la forme latine antérieure, approuvée par le pape **Jean XXIII** (1962). L'une complémente l'autre et, ensembles, elles mettent en évidence la richesse de la tradition de l'Église », affirme-t-il.

Marilyse Hamelin

Cyberpresse.ca